



Projet régional intervention « COVID-19 »

TITRE DU PROJET :	Projet régional intervention « COVID-19 »
DUREE DU PROJET	Juillet 2020 - Décembre 2020
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">- Contribuer à la réduction de la propagation de la pandémie COVID-19 et ses effets par la promotion de la santé publique, la participation des communautés et la fourniture d'eau potable et de matériel d'hygiène- Contribuer à la réduction des conséquences négatives de la pandémie COVID-19 sur les moyens de subsistance des groupes particulièrement vulnérables (par exemple par des contributions en espèces)
CIBLES	<p>Les ménages PDI et hôtes de la zone d'intervention répondant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les ménages qui ont au moins 2 personnes vulnérables à leur charge (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes à plus vulnérabilité,) ;- Les femmes chefs de ménage qui ont plus de 5 personnes à leur charge et qui vivent dans le dénuement ;- Les chefs de ménage ayant perdus leurs revenus suite à la covid-19;- Les ménages qui hébergent des PDI

	<ul style="list-style-type: none"> - Les ménages (zone urbaine et péri-urbaine) qui vivent dans la promiscuité <p>Les critères de ciblage pour les CSPS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les centres de santé retenus pour la prise en charge complète des cas de COVID 19 - Les centres de santé beaucoup fréquentés par les PDIs; - Les centres de santé proches des zones qui ont enregistré au moins un cas confirmé de COVID 19; - Les centres de santé à forte affluence; - Les centres de santé difficilement accessible
<p>ZONE D'INTERVENTION</p>	<p>Régions : Centre-Nord/ Sahel</p> <p>Province : Sanmatenga/ Oudalan;</p> <p>Communes : Kaya ; Barsalgho, Pissila, / Gorom-Gorom</p>
<p>RESULTAT(S) ATTENDU(S)</p>	<p>R1 : Les connaissances et pratiques de prévention de Covid 19 en matière de santé publique sont améliorées dans les communautés cibles et ils ont accès ou services nécessaires (eau, lavage de mains)</p> <p>R2 : Les capacités des services public de santé sont renforcées et les communautés cibles participent activement à la lutte contre la propagation de la maladie du COVID-19</p> <p>R3 : Les plus vulnérables, y compris ceux qui vivent dans des zones difficiles d'accès, ont accès à des services de protection communautaire, connaissent leurs droits et sont en mesure d'accéder aux services juridiques et sociaux dont ils ont besoin.</p>

	<p>R4 : Les Personnes Déplacées Internes, les familles d'accueil et les ménages Très Pauvres des régions du Sahel et du Centre Nord reçoivent une assistance alimentaire d'urgence leur permettant de couvrir leurs besoins alimentaires et de se protéger contre la COVID-19.</p>
<p>PRINCIPALES ACTIVITES</p>	<p>A.1 Réaliser des études de faisabilité de l'amélioration du système d'approvisionnement en eau potable dans les communes de Kaya et Barsalogho</p> <p>A.2 Installer des stations de lavage des mains avec savon</p> <p>A.3 Dotation des ménages bénéficiaires d'assistance alimentaire, de WASH et protection en équipements de prévention individuelle/ collectives avec un focus sur les populations le plus en risques, les femmes</p> <p>A.4 Appuyer les centres de santé dans la lutte pour la prévention du COVID-19</p> <p>A.5 Réparations rapides services eau et assainissement dans les centres de santé (y compris fourniture système stockage)</p> <p>A.6 Travailler avec la communauté et les autres acteurs humanitaires locaux sur les plans d'action communautaire dans le cadre de l'adoption de la prévention du COVID-19</p> <p>A.7 Diffusion des spots publicitaires dans les zones</p>

	<p>d'intervention d'Oxfam (médias et réseaux sociaux) sur les règles à respecter pour la prévention efficace de COVID-19</p> <p>A.8 Mettre en place des champions communautaire pour la prévention du COVID-19 en s'appuyant sur les leaders communautaires pour les diffusions des messages clés par exemple les crieurs publics</p> <p>A.9 Sensibilisation sur les risques de protection</p> <p>A.10 Fourniture de coupons ou kits de protection</p> <p>A.11 Renforcement de capacités de membres de comités de protection et appui a la mise en œuvre de plans locaux de protection</p> <p>A.12 Analyse et suivi des marchés</p> <p>A.13 Transfert cash aux ménages ayant subi des baisses de revenus ou d'arrêt d'activités à cause des mesures Covid-19</p>
PARTENAIRE(S) (financier et de mise en œuvre)	<p>Regional German Federal Foreign Office (GFFO)</p> <p>OXFAM</p>
BUDGET DU PROJET	<p>1 440 000 EUROS</p>